

GREFFE
Ce Tribunal de Commerce de
NANTES
6 allée de l'Île Gloriette
BP 64623
44046 NANTES CEDEX 1

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

! SA coopérative capital variabl.
! 400 TOURS S.A.
! LA BELLE ETOILE
!
!
! 44620 LA MONTAGNE

Dépot effectué par :

! SA Conseil d'Administration
! SITA
! 7 COTE SAINT-SEBASTIEN
!
!
! 44200 NANTES

Numéro RCS : NANTES B 394 622 062

403088/1994B00493

! Pièces déposées le 06/10/1997

Numéro : 995822

! PV CONSEIL DE SURVEILLANCE du 28/10/1997
! - Changement de président
! - NOMIN. VICE PRESI CONS SURVEIL

BORDEREAU DE FRAIS

! Exonéré Taxe	38,00 FRF	5,79 EUR	!
! Soumis à Tva	39,00 FRF	5,95 EUR	!
! Montant Tva	8,03 FRF	1,22 EUR	!
! TOTAL T.T.C.	85,03 FRF	12,96 EUR	!

Le Greffier,



995822

400 TOURS SA
SA Coopérative à capital variable à directoire et conseil de surveillance
La Belle-Etoile
44 620 LA MONTAGNE
RCS NANTES B 394.622.062

Procès-verbal de l'élection du conseil de surveillance en date du 28 octobre 1997.

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept, le 28 octobre à 15H 00.

Le Conseil de surveillance de la société 400 TOURS SA s'est réuni à PARIS à l'hôtel Novotel Paris Les Halles sur la convocation de son Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement du Président démissionnaire et élection d'un deuxième Vice-Président du Conseil de Surveillance.
- Nomination des Directeurs Généraux du Directoire.

Les membres présents émargent le registre des présences.

Sont présents ou représentés :
Pour le Conseil de Surveillance

- Jacques DARBIER
- Brigitte DELAHAIE
- Jean VERNET
- Yves MARIOT
- Robert BEGUIER
- Francis GALLAT

La réunion est présidée par M. Jacques DARBIER.

Le Président constate que le Conseil réunit la présence effective de plus de la moitié de ses membres et en conséquence, peut valablement délibérer.

Il constate que messieurs : PINET, BROUNAI, PERRAUD, BROCHARD, membres du Directoire sont présents. M. LEBOSSÉ, Fondé de pouvoirs, est également présent.

Puis le Président ouvre la séance.

Monsieur Jacques DARBIER expose sa décision de se retirer de la présidence du Conseil de Surveillance tout en restant membre de ce conseil et propose pour son remplacement la seule candidature déclarée, celle de monsieur Yves MARIOT.

Il est procédé à l'élection du Président :

- monsieur Yves MARIOT est élu à l'unanimité des votants. Monsieur Yves MARIOT déclare accepter son nouveau mandat pour la période restante du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2000.

Il est procédé à l'élection d'un 2^{ème} Vice-Président, la candidature proposée est celle de monsieur Francis GALLAT :

[Signature]

[Signature]

- monsieur Francis GALLAT est élu à l'unanimité des votants.

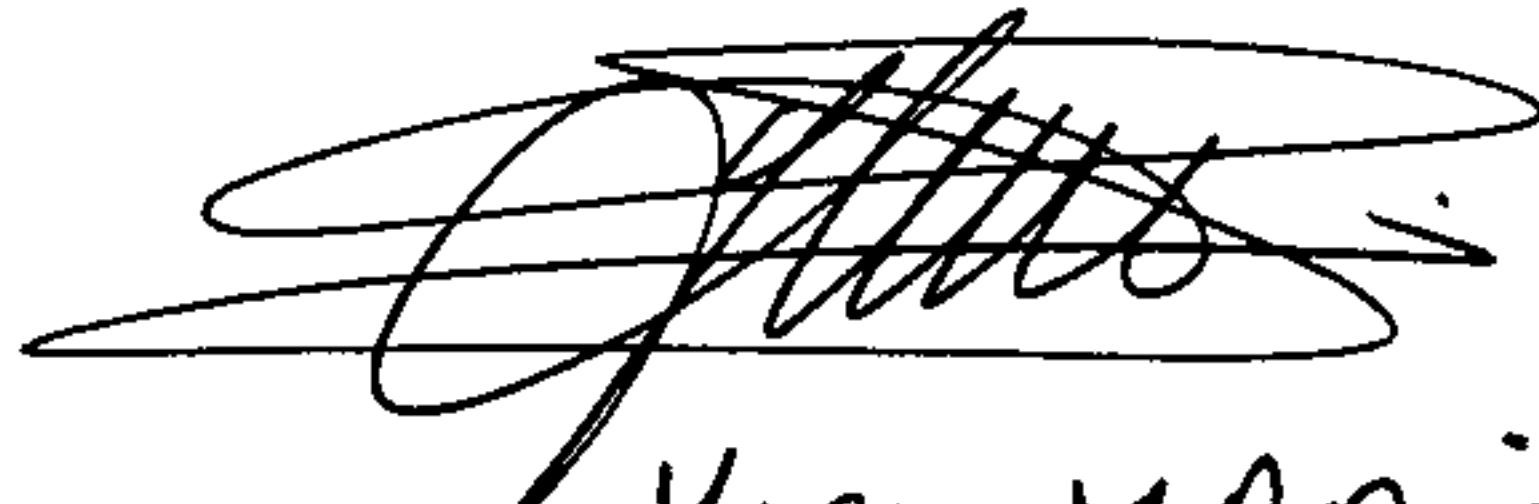
Le nouveau Président Yves MARRIOT intervient et propose de préciser les fonctions des membres du Directoire.

- monsieur F. PINET assure les fonctions de Président du Directoire.
- messieurs G. BROCHARD et S. PERRAUD sont nommés Directeurs Généraux.
- monsieur Jacques BROUNAIS est chargé des questions administratives et juridiques.

Ces nominations sont approuvées à l'unanimité par les membres du Conseil de Surveillance et ces fonctions sont acceptées par les membres du Directoire.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 16H 30.

*Bon pour acceptation du mandat de
Président du conseil de surveillance.*


Yves MARIOT

*copie
certifiée
conforme*
